

SOCIÉTÉ
D'HORTICULTURE

DE
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS



BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

IX^e VOLUME

JUILLET

N^o 19

1882



SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

11, place de l'Hôtel-de-Ville, 11

La Commission des apports sur le Marché visitera les produits mis en vente le deuxième Mardi de chaque mois, à 9 heures.

CONVOICATIONS

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à deux heures, et celles du Conseil d'administration le dernier dimanche, à trois heures, dans une des Salles de l'ancien Evêché.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. —
M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président.
M. Cossin, secrétaire.
M. Cabot, bibliothécaire-archiviste.

BUREAU CENTRAL

M. Vernois, président.
MM. Thirion, Minguet et Frémy, vice-présidents.
M. Bruet, secrétaire-général.
M. Cagny, secrétaire-général-adjoint.
MM. Jassemmin et Macret, secrétaires.
M. Drivière, trésorier.
M. Daguët, trésorier-adjoint.
M. Vinet, bibliothécaire-archiviste.
M. Reusse, conservateur du matériel.
Jardinier-professeur : M. Dubarle.

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Watry. — M. de Watry. — M. Thirion. — M. Vernois.
M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais.
— M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de
Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil).
— M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard
(de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruet. — M. Am.
de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. —
M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillièrre. — M. Bourbonneux.
— M. Sebert. — M. Vinet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Colas. — Brochon. — Simon Compiègne. — Tassin.
— Félix Dupuis. — Bougeonnier. — Fossiez. — Guinand. —
Minard. — Fleury. — Noché. — Barbier.
Pont : MM. Renaut, président.

SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Président : M. E. Baudet. — Vice-Président : M. Lane.
Secrétaire : M. Cottard. — Vice-Secrétaire : M. Rodian Louis).
Trésorier : M. Huss. — Délégué : M. Pichon.

N° 49. — JUILLET 1882.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 2 JUILLET 1882. — PRÉSIDENTE DE M. VERNOIS.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2.
En l'absence de M. Bruet, M. Thirion, vice-président, fait
fonctions de secrétaire-général.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans
opposition.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. GORENFLOT, un lot de Begonias en pots, fleuris,
pour lesquels il lui est décerné une *mention très honorable*.

2° Par M. THOMAS, un lot de légumes qui obtient également
une *mention très honorable*.

La correspondance se compose de :

1° Une lettre de M. VAVIN, membre correspondant, traitant
de la destruction des hannetons, et qui sera publiée dans le
Bulletin de la Société ;

2° Du faire-part de la mort d'un sociétaire, M. Lesouds,
de Louvres, à la famille duquel a été adressée une carte au
nom du Bureau de la Société ;

3° Du *Procès-Verbal* de la séance du 18 juin dernier de
la section de la CHAPELLE EN-SERVAL, contenant l'indication
des récompenses accordées à MM. Barbier (Charles), Barbier
(Emmanuel), Dubray, de Vémars, et Harlay frères, de
Marly-la-Ville, dont les apports ont obtenu des *mentions
très honorables* ;

Et des programmes de l'Exposition de la Société de l'Isle-
Adam, du 19 au 27 août 1882.

Il est donné communication des Extraits de Journaux et

Bulletins des Sociétés correspondantes, parmi lesquelles sont à signaler : un article du Journal de l'Agriculture sur le *soufrage de la vigne*; une note du Journal de la Société centrale d'horticulture sur le *bouturage des rosiers*; une note du Bulletin du Cercle horticole du Nord sur l'*acarus* et le *mycelium* des plantes de serre; la destruction de la *tavelure des poires par le sulfate de cuivre* préconisée dans les Annales de la Société d'horticulture de l'Allier.

Le Conseil d'administration de la Société, dans sa réunion du 25 juin dernier, a reçu communication d'une lettre par laquelle M. le Ministre de l'agriculture annonce qu'il accorde une allocation de 500 fr. pour être employée en primes à l'horticulture; — M. le Secrétaire-Général lui a annoncé qu'il avait adressé à M. le Préfet, pour être soumis au Conseil général, son rapport annuel sur les travaux de la Société, et que la Société centrale d'horticulture de la Seine-Inférieure, celle du Havre et celle de l'Aube avaient promis l'envoi d'un délégué pour faire partie du Jury de la prochaine exposition de Senlis; — le Conseil a admis au nombre des Sociétés correspondantes le *Cercle pratique d'Arboriculture et de Viticulture de Seine-et-Oise*, à Montmorency; — il a décidé que des demandes de médailles seraient adressées en temps utile aux personnes qui ont coutume d'en offrir à la Société.

M. Thirion communique de vive voix quelques détails sur les produits de la culture des fraisiers en plein champ, et promet de rédiger une note à ce sujet.

Le même membre dépose sur le bureau le livre de M. Doolivet sur la conduite des arbres fruitiers à branches renversées. Il avoue que ses préjugés contre ce mode de taille ont été ébranlés à la lecture du livre; mais il croit que des procédés aussi contraires à la nature exigent, dans leur application, des soins minutieux dont les inventeurs ne tiennent pas assez compte. En somme, il n'admettra leur emploi économique que le jour où il les verra prônés par des praticiens vivant

du produit de leur culture, et non par des amateurs qui cherchent dans l'entretien de leurs arbres uniquement l'emploi de leurs loisirs. M. Dubarle, avec sa grande expérience, confirme de tous points les appréciations du rapporteur.

Personne ne réclamant plus la parole, M. le Président lève la séance à 3 h. 1/2, après le tirage de la loterie, qui est composée de traités d'horticulture offerts par la Société et de plusieurs lots de légumes abandonnés par les présentateurs.

CORRESPONDANCE

Neuilly, 4^{er} juillet 1882.

Monsieur et cher Président,

Tous les agriculteurs et horticulteurs savent comme vous, combien les vers blancs font de ravages dans toutes les cultures. Je suis aussi du nombre de ceux qui approuveront votre adresse, sur ce sujet, à Messieurs les Conseillers généraux de l'Oise.

Je retrouve dans mes notes parues dans la *Revue de l'Horticulture*, il y a déjà bien des années, sous la signature de Barral, les lignes suivantes :

« Nous apprenons que MM. Vavin et Orbelin, qui ont déjà
« ouvert une souscription dans nos colonnes, pour offrir des
« primes aux destructeurs de hannetons, se disposent à
« adresser une pétition au Ministre de la Justice, pour de-
« mander une loi sur le hannetonnage; ces Messieurs vien-
« nent d'envoyer une copie de leur pétition au Président de
« la Société impériale et centrale d'horticulture de France,
« et nous ne doutons pas que la première association horti-
« cole de notre pays n'appuie chaleureusement l'initiative
« des hommes de bien qui se mettent en avant dans l'intérêt
« général. Nous engageons tous les membres de la Société,

« tous les amateurs, en un mot toutes les personnes que
« touche cette question si importante, à la prochaine séance
« la Société centrale, qui aura lieu le 27 de ce mois. La pé-
« tition sera présentée à l'Assemblée; ce sera le lieu et le
« moment de s'entendre et de faire un effort collectif sérieux
« et digne d'être pris en considération. D'ailleurs, dès que la
« pétition rédigée par MM. Vavin et Orbelin aura été sou-
« mise à la Société centrale, nous en donnerons connaissance
« à nos lecteurs qui voudront certainement s'y associer à leur
« tour. »

Ce qui est surtout très important, c'est d'éviter la destruc-
tion des moineaux.

Lorsque j'habitais Bessancourt, près de Pontoise, j'ai donné
des montres en argent à ceux des jeunes écoliers qui m'étaient
signalés, comme n'ayant pas détruit de nids.

Je remettrai ces jours-ci à la grande poste, à votre adresse,
un article que j'ai publié sur l'utilité du marc de café.

Veillez agréer, Monsieur et cher Président, mes saluta-
tions empressées.

EUG. VAVIN,
Président honoraire des Sociétés de Pontoise,
de Neuilly, etc.

DE L'ACTION DE LA GELÉE SUR LES PLANTES

PAR M. PRILLEUX

Professeur à l'Institut national agronomique, etc.

I

Quand la température de l'atmosphère s'abaisse, en hiver,
au-dessous du point de congélation, les plantes subissent,
sous l'action du froid, des changements plus ou moins mani-

festes et dont les conséquences peuvent être plus ou moins
funestes.

La couleur, le port et la consistance des organes peuvent
être altérés et traduire au dehors des modifications pro-
fondes qui se font dans l'intérieur des tissus. Cependant,
ordinairement les changements qui se produisent par le
froid sont assez peu sensibles à l'extérieur, au moins tant que
dure la gelée, et ce n'est que plus tard, au dégel, que se
manifestent clairement les ravages qui ont pu s'opérer dans
l'économie.

Il n'y a guère de différence appréciable, à l'extérieur,
entre un arbre sans feuilles, gelé ou non gelé, à moins que
le froid ne soit extrême et ne fasse éclater le tronc. Mais les
parties charnues, et en particulier les feuilles, trahissent par
des changements dans leur consistance et leur couleur, la
formation de glace à leur intérieur. Elles pâlisent en général
plus ou moins, parfois d'une façon plus marquée par places,
et deviennent dures et friables.— Dans les feuilles d'Iris que
l'on peut prendre comme exemple, on voit apparaître des
lignes blanchâtres entre les nervures qui, comme on sait,
s'étendent parallèlement de la base au sommet. Quand le
froid est intense et persistant, ces taches s'étendent par les
côtés et finissent par envahir toute la surface. Si l'on enlève
l'épiderme, qui se détache alors très facilement en entraînant
avec lui quelques cellules superficielles du parenchyme sous-
jacent, on voit apparaître à nu de longues lames plates ou de
larges croûtes de glace dont la couleur blanche se montrait
par transparence à l'extérieur et produisait les taches blan-
châtres. Ces masses de glace sont souvent assez épaisses
pour faire tomber au dehors l'épiderme à la place où elles se
trouvent.

Ce que l'on observe si aisément sur les feuilles gelées de
l'Iris on peut le reconnaître aussi dans toutes les parties
tendres et succulentes des plantes; dans les pétioles des
feuilles, dans les tiges herbacées, dans les racines charnues,

comme les Carottes et les Radis, par exemple, on voit des masses considérables de glace disposées de différentes façons. En général, elles sont étendues parallèlement à la surface, dans les parties voisines de l'extérieur, soit au-dessous de l'épiderme, soit à l'intérieur du parenchyme cortical dans les tiges.

Ces masses de glace ont une structure particulière que l'on peut très bien reconnaître à l'aide du microscope : elles sont composées de cristaux prismatiques de glace serrés parallèlement les uns contre les autres, à peu près comme les prismes qui forment une couche de basalte. — Ces cristaux croissent par leur extrémité qui repose sur la masse cellulaire formée par la partie verte de la feuille ou le parenchyme de l'écorce ; ils peuvent s'allonger plus ou moins ; de leur accroissement en longueur dépend l'épaisseur de la couche de glace.

Dans certaines plantes que le froid surprend en pleine végétation et où les tissus que le gel vient de saisir sont gorgés de suc, on a vu parfois les glaçons prendre une telle épaisseur qu'ils déchiraient la peau de la plante et sortaient à travers des crevasses de l'écorce sous forme de lames rayonnantes et striées de glace. Je l'ai observé à un faible degré sur des tiges d'Hortensia ; mais le phénomène a été à plusieurs reprises constaté avec une bien plus grande intensité, en Amérique, par Lecomte sur le *Pluchea bifrons*, à Montpellier par Dunal, sur diverses plantes et en particulier sur des Labiées exotiques qui portaient quatre ailes de glace correspondant aux quatre glaçons qui se forment d'ordinaire dans les tiges carrées des plantes de cette famille, sous l'influence du froid. Enfin M. Caspary a décrit de remarquables exemples de ces formations sur des tiges de *Cuphea*, de *Tagetes*, d'Héliotropes, etc., qu'il a eu occasion de voir dans le jardin de Schöneberg, près Berlin. Là certaines tiges se montraient entourées d'une trentaine de lames rayonnantes, striées de l'épaisseur d'un fort papier, qui émanaient du

corps ligneux en emportant des lambeaux de l'écorce détachée et fendue.

Un si extrême développement des lames de glace qui se forment à l'intérieur des tiges sous l'action du froid est rare et tout à fait exceptionnel ; mais la formation de glaçons dans les tiges est normale. Le froid agit d'abord sur la portion extérieure la plus voisine du dehors. C'est dans les couches du parenchyme cortical que les glaçons se montrent en premier lieu, soit en nombre fixe de quatre par exemple, comme on le voit dans les tiges carrées, soit en grande quantité et formant alors souvent un cercle interrompu ou continu ; mais quand le froid est intense et persistant, des glaçons nouveaux peuvent se former plus profondément, tant dans la zone cambiale que dans la moëlle. On peut bien se rendre compte de cette action progressive du gel en exposant des Radis à un froid d'environ 10°. D'abord il se forme une ou deux séries de glaçons disposés en cercle près de la surface ; puis une seconde zone apparaît à la limite entre l'écorce et la région ligneuse ; puis enfin, plus profondément encore, il se produit de grandes lames rayonnantes formées chacune d'une double couche de prismes de glace, au milieu du corps charnu. Dans tous les cas, on peut constater que la glace se forme, non pas comme on l'a longtemps cru, dans les cellules, mais bien entre les cellules qui se contractent et diminuent de volume en même temps qu'elles perdent une partie de leur contenu. Sous l'influence de la gelée, l'eau sort des cellules et va se prendre en glaçons en dehors d'elles.

Un cas particulier et curieux de formation de glaçons à la base des feuilles peut s'observer très fréquemment dans notre pays, aux premiers froids. A l'époque de l'année où les feuilles doivent bientôt se détacher naturellement des branches, on peut voir, au matin, quand il a gelé durant la nuit, des arbres se dépouiller tout à coup de leur feuillage. Par un temps calme, sous un souffle d'air, à mesure que les rayons du soleil frappent les branches, les feuilles se déta-

chent et tombent sur le sol. A Paris, on voit souvent toutes les feuilles des Platanes de nos promenades tomber ainsi un matin, toutes vertes encore, dès que le soleil se lève au-dessus des maisons, et joncher les trottoirs d'un épais tapis de verdure. En un instant, les arbres dépouillés ont pris l'aspect hivernal. Si on ramasse une de ces feuilles au moment où elle tombe, on voit, à l'extrémité du pétiole, un glaçon que l'on peut aisément enlever avec la pointe d'un canif. Il s'est formé la nuit, sous l'action du froid, entre la base de la feuille et la branche, dans la fente de séparation qui commençait à se faire. La glace, en s'y accumulant l'a dilatée et accolée à la tige par une lame de glace. Quand le soleil paraît et chauffe l'arbre de ses rayons, le glaçon commence à fondre; il cesse d'être adhérent au tissu du rameau; la feuille se détache et tombe de son propre poids.

Sous l'influence de la gelée, en même temps qu'il se forme des glaçons dans les feuilles et les tiges, les tissus se contractent, et si, comme il arrive souvent, la contraction n'est pas alors égale de tous les côtés, les organes se courbent souvent d'une façon singulière. Les feuilles, par exemple, s'abaissent comme si elles étaient fanées; les pétioles se recourbent, la concavité en dessous, comme on peut le voir fort bien dans le Lierre et dans l'HeUébore. Les inflorescences du *Petasites albus*, les pédoncules de la Tulipe, les hampes de la Couronne impériale se courbent et deviennent à demi pendants sous l'influence de la gelée; puis au dégel, ils se relèvent et se redressent.

Ce ne sont pas seulement les plantes herbacées qui ont présenté de tels phénomènes. Le port même des arbres peut être singulièrement modifié par le froid. Un Anglais, John Rogers, remarqua le premier (en 1830), au mois de janvier, par un froid fort intense pour le climat de l'Angleterre (de— 14° à — 15°), que les rameaux d'un Tilleul de son jardin s'étaient abaissés de telle façon que les inférieurs touchaient le sol. Les supérieurs s'inclinaient aussi en proportion, bien

qu'ils ne fussent chargés ni de neige ni de verglas. On ne pouvait attribuer ce singulier effet qu'au froid. Quand la température monta, dans le courant de la journée, les rameaux reprirent peu à peu leur position ordinaire, si bien que Rogers crut d'abord que son jardinier avait coupé les branches qui, le matin précédent, touchaient le sol et barraient le chemin.

M. Caspary constata de semblables courbures de branches par le froid, à Königsberg, sur des arbres de différentes essences. Il reconnut que le déplacement ne se fait pas toujours dans la même direction; ainsi, par exemple, tandis que, d'après ses expériences, les branches de divers Pins, comme celles du Tilleul, s'abaissent, celles de l'*Acer Negundo* se redressent; celles du Marronnier d'Inde et du Charme s'élèvent par un froid léger, mais s'abaissent par un froid plus intense. En outre, on peut constater en même temps une courbure, soit vers la droite, soit vers la gauche.

Tous ces mouvements sont dus à des contractions inégales qui se font, sous l'influence du froid, dans les branches qui n'ont pas, dans tout leur pourtour, une structure homogène; car on sait que bien souvent la moëlle n'est pas placée exactement au centre dans les rameaux qui poussent obliquement ou presque horizontalement, et que les parties qui regardent le ciel et celles qui sont tournées vers le sol n'ont pas une structure identique et ne contiennent pas une quantité absolument égale d'eau de végétation.

Le bois des arbres sur pied se dilate et se contracte, selon que la température s'élève ou baisse. C'est ce que déjà Duhamel avait constaté, en entourant les troncs d'arbres d'un fil de cuivre dont l'extrémité portait sur une échelle divisée. Mais les températures extérieures ne pénètrent que bien lentement à l'intérieur du tronc d'un arbre de grosse taille, parce que le bois, comme on sait, conduit fort mal la chaleur. Cela même explique pourquoi, si les couches profondes ne présentent pas les mêmes particularités de structure que les

couches superficielles, les branches se courbent d'abord d'un côté, sous l'influence de la contraction de l'écorce et de l'aubier dans le sens longitudinal, puis, quand le froid persiste et augmente, du côté opposé, par suite de la contraction différente des couches plus âgées du bois que le froid n'atteint que plus tard.

Les contractions du bois dans le sens de la longueur qui causent la courbure des rameaux, sont beaucoup moins importantes que celles qui se produisent dans le sens de la périphérie.

On sait que, quand un arbre coupé se dessèche très vite, comme cela arrive si souvent dans les climats chauds, il s'y produit de nombreuses gerces ou fentes qui pénètrent de l'extérieur vers l'intérieur du tronc. Cela est dû à ce que le bois, en séchant, diminue considérablement de volume, surtout dans le sens du pourtour, et que les couches extérieures, qui sont le plus exposées à la dessiccation, se contractent à tel point qu'elles ne peuvent plus, sans se fendre, entourer le milieu de l'arbre.

Quand le froid devient fort intense, il se produit dans les arbres quelque chose d'analogue, puisque les couches extérieures se contractent en se refroidissant comme en se desséchant; mais, sous l'influence de la gelée, la contraction des couches extérieures est beaucoup plus grande et plus rapide : elle ne se fait pas lentement, mais brusquement. Lorsque le froid augmentant vivement atteint — 14° ou — 15°, déjà un certain nombre d'arbres éclatent; ils se fendent dans la longueur en produisant une détonation que l'on a comparée au bruit d'un coup de pistolet. C'est la nuit le plus souvent que les arbres éclatent ainsi avec fracas; au jour, on voit sur leur tronc une fente longue de plusieurs mètres, verticales ou un peu oblique, suivant la direction des fibres. C'est une crevasse étroite, mais profonde, qui pénètre jusqu'au cœur de l'arbre et dont les bords s'écartent plus ou moins, selon que le froid est plus ou moins intense.

Dans un travail fort étendu, M. Gaspary a décrit en détail de telles fentes sur 33 arbres de diverses espèces que le froid avait fait éclater dans environs de Berlin. Il a constaté qu'il n'y a absolument rien de fixe dans la direction où elles se produisent : il y en a vers tous les points de l'horizon. J'ai reconnu le même fait sur des arbres que le grand hiver de 1879-1880 avait fait éclater, dans le parc Monceaux. Il semble que l'existence d'une petite lésion, d'une altération même légère dans les couches externes de l'arbre décide du lieu où se fait le déchirement. La fente correspond au point faible.

Duhamel et Buffon, qui ont étudié ces fentes que les forestiers nomment des gélivures, pensaient qu'elles sont dues à ce qu'il y a dans les arbres qui éclatent un amas de bois pourri et humide, ou un dépôt de sève qui, en se congelant, augmente de volume et fait fendre les troncs comme la glace brise les vases dans lesquels elle se forme.

Cette opinion ne me paraît pas fondée. Jamais, à ma connaissance, on n'a directement observé la présence de la glace.

Quand, après que le bois a éclaté par le froid, le dégel se produit, la gélivure se referme de façon à n'être plus visible. dans les fentes que l'on trouve béantes par les grands froids. On y peut enfoncer une lame fine ou une carte sans rencontrer d'obstacle, ainsi que je l'ai constaté durant l'hiver de 1879-1880, et ce fait seul, si facile à contrôler, me semble inconciliable avec l'hypothèse généralement admise de la rupture des tiges par la congélation et l'augmentation de volume de la sève qu'elles contiennent.

Les lèvres de la plaie sont si exactement appliquées l'une contre l'autre que, sur des Platanes du parc Monceaux qui avaient éclaté par les grands froids de l'hiver 1880, je ne pouvais, le lendemain du dégel, retrouver la place des gélivures que grâce à des traits de crayon dont j'avais marqué les points où je comptais mesurer l'écartement des bords de la crevasse. Les parties profondes et déjà complètement for-

mées de bois ne se recollent pas, mais autour de la zone cambiale il se développe du tissu de bourrelet qui cicatrise et recolle les deux bords de la fente; seulement ce point est toujours faible et, à la moindre contraction de la masse du bois, la vieille blessure se rouvrira. Dans cette fente ouverte toujours au moment du dégel, il se produit bien souvent des décompositions de tissus. Il est bien vrai que l'on trouve d'ordinaire du bois altéré dans les gélivures anciennes; mais on y doit voir l'effet et non la cause de l'éclatement des couches ligneuses. Un autre effet de la déchirure répétée des tissus cicatriciels qui renferment les gélivures est la formation sur leurs bords d'un bourrelet saillant qui, sur des fentes produites depuis longtemps, depuis 20 à 30 ans, par exemple, peuvent atteindre plusieurs centimètres.

Les contractions du bois par la gelée peuvent produire, outre les fentes profondes dirigées vers le cœur dans le sens des rayons, des fentes circulaires qui séparent les unes des autres les couches annuelles. Ces altérations des bois, qui les rendent tout à fait impropres à beaucoup d'usages, sont désignées sous le nom de *roulures*.

Les gélivures et les roulures sont des lésions d'un tout autre ordre que celles que produisent les glaçons qui, dans certains cas, déchirent profondément les tissus des tiges et y font de dangereuses blessures. Elles sont dues à une inégalité de contraction de couches ligneuses par les très grands froids; elles se forment dans le bois qui est la partie de la tige la moins riche en sucs, et sans que l'on y constate la formation d'amas considérables de glace.

II

Quand, sous l'influence du froid, les tissus des plantes se sont contractés, quand les liquides se sont congelés de façon à produire les modifications diverses que nous venons d'examiner dans la couleur, le port et la consistance des organes,

Leçons d'Horticulture

AOUT 1882.

Greffes des Arbres fruitiers.

- Creil* : Jeudi 3, à 10 heures du matin, chez M. Gallé.
- Précy* : Jeudi 3, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
- Senlis* : Dimanche 6, à midi 1/2, au jardin de la Société.
- Saint-Maximin* : Jeudi 10, à 10 heures du matin, à la mairie.
- Apremont* : Jeudi 10, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
- Baron* : Dimanche 13, à 10 h. du matin, à la mairie.
- Nanteuil* : Dimanche 13, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
- Brasseuse* : Jeudi 17, à 2 heures de l'après-midi, chez M. Clairin.
- Pontarmé* : Dimanche 20, à 10 heures du matin, chez M. Dupuis.
- La Chapelle* : Dimanche 20, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
- Ermenonville* : Jeudi 24, à 10 heures du matin, chez M. Thiénard fils.
- Plessis-Belleville* : Jeudi 24, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
- Fleurines* : Dimanche 27, à 10 h. du matin, chez M. Demichy.
- Pont-Ste-Maxence* : Dimanche 27, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.

Tarif des Annonces.

Prix de chaque Case pour les Sociétaires :

4 fois	2 fr. 50
3 fois de suite	6 »»
6 fois de suite	40 »»
12 fois de suite	48 fr.

Moutré en plus pour toute personne étrangère à la Société.

Adresser les demandes d'annonces au Secrétaire-Général.

Exposition horticole à Senlis, le 9 Septembre 1882.

Concours entre Instituteurs.

(Voir dans le Bulletin, page 191).

L'examen des aides-jardiniers se fera le 3 septembre à 4 heures.

Jus de tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à Mlle SEBERT, concierge.

Revue de l'Horticulture belge et étrangère

Recueil mensuel illustré, fondé en 1875, paraissant régulièrement le 1^{er} de chaque mois en un fascicule de 24 pages grand in-8°, orné d'une superbe chromo-lithographie, d'une planche noire et de nombreuses gravures.

OBJETS TRAITÉS : Plantes nouvelles, peu connues ou intéressantes. Horticulture des salons et des fenêtres. Architecture de serres et de jardins. Mosaïculture. Dessin, tracé et plantation de corbeilles et parterres. Arboriculture ornementale. Littérature horticole et chronique des expositions. Nouveaux appareils et ustensiles. Variétés et mélanges.

Abonnement d'un an : Belgique, 12 fr. — Pour les pays de l'Union postale, 13 fr. 50. — Pour tous les autres pays, 12 fr., port en sus.

S'adresser à M. Ed. Pynaert, rue de Bruxelles, 142, Gand (Belgique)